

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2012**

**N°4 :**

**OBJET : Point sur le projet culturel : pré-rapport d'activités 2012 et saison 2013**

**Présents :**

**Conseil général du Doubs**

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller Général
- M. Patrick RONOT, Conseiller Général

**Etat**

- M. Lazare PAUPERT, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

**Conseil régional de Franche-Comté**

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

**Ville de Besançon**

- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Conseiller Municipal

**Ville d'Arc et Senans**

- M. Jacques MAURICE, Maire

**Personnalités qualifiées**

- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche
- M. Renaud TRIPET, Directeur du centre EVOLOGIA

**Représentants du personnel de l'EPCC**

- M. Daniel BLONDEY, responsable technique
- M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

- M. Christian DECHARRIERE, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Lazare PAUPERT
- M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif, attribué en séance à M. Claude JEANNEROT
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE

**Absents excusés :**

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Michel LENIAUD, Universitaire
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté
- M. Bertrand SUCHET, Délégué régional Electricité de France

**Rapporteur :** M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

**Pré-rapport d'activités 2012**

L'EPCC Saline royale, Centre culturel de rencontre et Patrimoine mondial de l'Unesco engage en 2012 une nouvelle vision de ses activités et développe le projet « La cité des utopies », tout en s'appuyant sur les acquis des années précédentes.

## La Cité des utopies

I. Un nouveau Projet scientifique et culturel validé par le Conseil d'administration en 2011 s'élabore dès fin 2011 et permet d'inscrire 4 missions fondatrices pour 2012 :

- Conservation et valorisation du patrimoine
- Création et Innovation
- Recherche et connexion
- Développement des publics et actions territoriales

Les activités proposées tout au long de cette année ont été construites pour permettre une réalisation transversale de ces missions et mettre en place une politique de développement des publics et une inscription territoriale.

L'année 2012 s'est articulée autour de la pensée de JJ Rousseau dans le cadre de la commémoration nationale du tricentenaire de sa naissance.

## II. Une économie

Malgré une fréquentation de l'établissement plutôt bonne au regard des autres sites comparables en France, toutes les activités commerciales de la Saline sont fortement déficitaires et fragilisent la viabilité d'un projet à la Saline royale. Cette situation dure probablement depuis de nombreuses années. Les déficits chroniques de l'Institut Claude-Nicolas Ledoux en étaient vraisemblablement une illustration. Les raisons de cette situation ne sont pas conjoncturelles mais structurelles.

Les contributions statutaires ne couvrent pas la totalité des charges fixes de l'EPCC et en sont même très éloignées. Les subventions complémentaires relatives au projet culturel servent à compenser le manque de dotations statutaires.

## Saison culturelle 2013

Pour cette année 2013, le projet initial que nous avons envisagé, permettait une montée en puissance des propositions afin de garantir la cohérence entre ces 4 missions et ouvrir à des manifestations citoyennes et ludiques comme le banquet citoyen, le festival de cinéma en plein air avec un travail avec des lycéens, un projet de médiation avec une compagnie régionale sur « imaginer son territoire », les dimanches en famille, et une formation autour de la voix en complément de l'académie.

En raison de la conjoncture économique, la direction a choisi en septembre, de ne garder que les manifestations déjà contractualisées. Les projets proposés par la Direction, permettent cependant de garantir en partie la continuité du projet, son ancrage territorial et l'intégration dans des réseaux nationaux et internationaux.

Dans ce contexte ne pourront avoir lieu : Les rendez-vous de la Cité, Le festival « Les jardins musicaux », la résidence colloque universitaire, le partenariat avec le festival international de musique de Besançon Franche Comté comme tout accueil supposant des coûts induits, l'animation des JEP autour de Diderot et ses « Lettres pour les aveugles à l'usage de ceux qui voient ... » et du vide jardin avec « le Jardin des sens ».

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le pré-rapport d'activités 2012, tel qu'annexé au rapport.

Suite au débat en séance portant sur la saison 2013, il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser le Président à créer un groupe de travail, composé des principaux financeurs, que sont la Région, l'Etat et le Doubs et d'une ou deux personnalités qualifiées. Ce groupe travaillera sur la redéfinition du projet scientifique et culturel, les priorités de la programmation 2013 et le budget primitif y afférent.

**Vote à main levée**

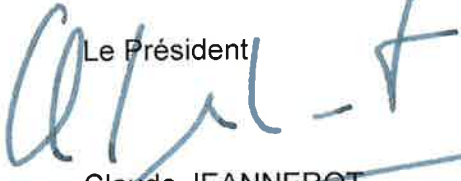
Membres : 17

Pour : 17

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
APRES AVOIR VOTE**

**APPROUVE à l'unanimité le pré-rapport d'activités 2012.**

**AUTORISE à l'unanimité le Président à créer un groupe de travail, composé des principaux financeurs, que sont la Région, l'Etat et le Doubs et d'une ou deux personnalités qualifiées. Ce groupe travaillera sur la redéfinition du projet scientifique et culturel, les priorités de la programmation 2013 et le budget primitif y afférent.**

Le Président  
  
Claude JEANNEROT

**EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans**  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 11.12.12  
Et de la publication le : 11.12.12

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 11 DEC. 2012